

- favoriser l'émergence des emplois du futur,
- faire en sorte que la croissance profite à tous.

Les participants à la Conférence ont insisté sur l'importance de finances publiques saines et de la poursuite de politiques internationales ouvertes aux échanges.

Selon eux, l'expérience montre que la croissance et l'emploi ont bénéficié de l'introduction et de la diffusion des nouvelles technologies. Les pouvoirs publics peuvent jouer un grand rôle pour inciter le secteur privé à innover et à diffuser les technologies nouvelles. En créant un climat favorable à l'entreprise, ils ont un rôle déterminant dans la création de nombreux emplois de qualité, particulièrement dans les petites et moyennes entreprises. Il est également important de moderniser le cadre réglementaire des marchés de biens et services.

Les conclusions des coprésidents mettent aussi en relief la nécessité d'investir dans les gens en plus d'investir du capital, et elles soulignent l'importance d'une bonne formation de base et d'une bonne formation professionnelle, car cela aide les gens à s'adapter à l'évolution économique et technologique, de même qu'à éviter le chômage et à profiter d'un reclassement professionnel rapide. Certaines propositions pour augmenter le nombre d'emplois et accroître la prospérité ont été mises de l'avant, entre autres des politiques s'attaquant au chômage de longue durée et abaissant le coût salarial indirect s'il y a lieu.

Les conclusions de la Conférence de Lille vont dans le sens des politiques canadiennes. Le gouvernement fédéral suit, tel que prévu, l'échéancier qu'il s'était donné pour réduire le déficit; il réaffecte des fonds à trois secteurs prioritaires relevés à Lille — les jeunes, la technologie et le commerce; il a pris des mesures pour encourager l'innovation, la diffusion de la technologie et l'expansion d'une économie s'appuyant sur l'information et les connaissances. De plus, on est en train de réformer les programmes sociaux de manière à inciter davantage au travail et à investir dans les gens, tout en conservant à ces programmes leur fonction première, qui consiste à protéger les individus et les familles contre les difficultés causées par le chômage ou des revenus insuffisants. De plus, le Canada prend les mesures voulues pour protéger ses régimes de santé et de sécurité sociale malgré le vieillissement de la population et les tendances actuelles de l'économie.